Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 72 (1943)

Heft: 11

Rubrik: Que rien ne se perde, ni dans les champs ni dans les forêts!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Que rien ne se perde, ni dans les champs ni dans les forêts !

C'est au corps enseignant et à la jeunesse écolière de la Suisse entière que le Fonds national pour l'extension des cultures adresse un pressant appel pour qu'ils contribuent à l'approvisionnement du pays, en récoltant les fruits sauvages de toutes sortes et en glanant partout où ils le peuvent.

Afin que cette campagne, qui est nécessaire, réussisse dans toute la mesure du possible, le Fonds national pour l'extension des cultures a décidé de stimuler les écoliers en organisant un concours, comme l'été dernier. La presse et la radio se sont mises obligeamment à notre disposition pour nous aider à diffuser notre appel dans chaque ville, chaque village, et jusque dans les parties les plus reculées du pays.

La culture des champs a dû être encore développée et pas un seul lopin de terre ne doit rester inculte. Maîtres et écoliers, n'est-ce pas accomplir un magnifique devoir que d'aider, là où vous le pouvez, nos vaillants paysans qui sont surchargés de travail ?

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières », dit un vieux proverbe. Celui qui se promène, tel un aveugle, à travers la campagne et les bois sans voir tout ce qui peut être récolté ou glané, n'a pas compris que la réalisation de notre plan d'extension des cultures doit être l'affaire de tous. Chacun doit aider là où il le peut. Toute aide, quelle que soit son importance, sera la bienvenue, car rien ne doit se perdre, ni le plus petit grain de blé, ni le plus insignifiant des fruits de nos forêts. Celui qui n'a pas encore saisi cela ne mérite pas de voir son pain quotidien paraître sur la table. Il nous faut démontrer, en agissant avec succès, qu'en Suisse il est possible d'accomplir spontanément ce qui dans d'autres pays n'est réalisable que par la contrainte. C'est pourquoi le Fonds national pour l'extension des cultures s'adresse à l'ensemble du corps enseignant, afin que, grâce à son initiative, les milliers de mains zélées de nos écoliers se mettent joyeusement à l'ouvrage, car il est nécessaire que les résultats soient bien meilleurs que ceux de l'année dernière. Exhortez la jeunesse à aller récolter des fruits sauvages, à glaner, à recueillir le regain ou les fruits des champs qu'on n'a pas pu prendre lors des récoltes, à ramasser du bois et des cônes, pendant ses heures de loisir et aussi pendant les heures d'école. Mieux encore : participez aussi à ces travaux.

Chers enfants, savez-vous bien qu'en ne laissant rien perdre vous pouvez contribuer dans une grande mesure à améliorer l'état de nos approvisionnements ? Vous devez en être fermement persuadés et, si votre zèle venait à diminuer ou que vous doutiez de l'importance de votre activité, vous devez constamment vous le répéter. Vous devez savoir que là où vos petites mains interviennent elles en libèrent d'autres, beaucoup plus fortes, qui, jour pour jour et dans l'intérêt de nous tous, tirent péniblement du sol ce dont nous avons le plus besoin pour subsister.

Instituteurs, avivez en vos élèves le désir de participer à cette action patriotique !

Et vous, chers enfants, prouvez par vos actes que vous êtes déjà maintenant de bons Suisses !

Le Fonds national pour l'extension des cultures s'adresse donc à toutes les écoles de Suisse pour qu'elles participent à la cueillette des plus petits fruits.

Afin de fournir à notre jeunesse un nouveau stimulant, il organise un concours, dont les conditions sont les suivantes :

1. Les écoles entières, les classes, les groupes d'écoliers, les écolières et écoliers isolés peuvent participer à ce concours.
2. La cueillette de tous ces fruits peut avoir lieu partout ; il est cependant préférable que les écoliers restent dans leur propre commune. En ce qui concerne le glanage, le râtelage du regain et le ramassage des fruits des champs, il faudra surtout y procéder dans les domaines des exploitations agricoles qui ne disposent pas d'une main-d'œuvre suffisante. Le mieux est que le corps enseignant organise ces travaux en collaboration avec l'office communal pour la culture des champs, lequel connaît les règlements de police en vigueur à la campagne et peut demander à chaque propriétaire son assentiment.
3. Avant de procéder à la récolte des fruits sauvages, en particulier des glands et des faînes, il faudra prendre contact avec les gardes-forestiers.
4. Chacun est libre de disposer du produit de sa récolte comme il l'entend et peut demander à ce sujet des renseignements et des conseils aux offices communaux pour la culture des champs.
5. Les résultats obtenus doivent être annoncés au Fonds national avant le 15 novembre prochain.
6. Les participants doivent indiquer leurs nom, âge et adresse et, en outre, nous décrire leur activité sous forme d'une petite composition d'une page ou deux au maximum, à moins qu'ils ne préfèrent faire un dessin. Le sujet peut être librement choisi. Nous acceptons aussi les travaux de classes ou de groupes. Enfin, pour chaque fruit séparément, il faut nous indiquer en chiffres les résultats obtenus (mesure et poids).
7. Ces résultats doivent être attestés par le maître ou l'office cantonal pour la culture des champs.
8. Les participants qui auront bien travaillé recevront un diplôme d'honneur que M. Minger, ancien conseiller fédéral, et M. Wahlen signeront de leur propre main. En outre, à ceux qui auront obtenu les meilleurs résultats, nous remettrons un don d'honneur.

Il ne faut pas laisser un pouce de terre inculte mais, d'autre part, si nous voulons tenir, ni un brin d'herbe ni un grain de blé ne doivent se perdre ; pas une main ne doit rester inactive.

Fonds national
pour l'extension des cultures.

Le Fonds national pour l'extension des cultures, Zeughausgasse, 26, à Berne, remettra gratuitement les conditions de ce concours à tous ceux qui les lui demanderont.

Bibliographie

NOELLE ROGER : *Peau d'Eléphant.* Un volume in-16 broché : 3 fr. Librairie Payot, Lausanne.

Histoire d'unetimide petite fille, trop sensible, surnommée *Peau d'Eléphant*, par une belle-mère enjouée, charmante et superficielle, incapable de la comprendre. Drame dans lequel intervient le souvenir d'une morte, Suzanne, la première femme de Jacques Demarval. Il se dédommage de la vie sérieuse qu'il menait auprès d'elle avec la seconde, passionnée de plaisir et de sports. Et il